

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 8 décembre 2020

Objet

**Autorisation
d'engager, de
liquider et de
mandater des
dépenses
d'investissement,
des subventions
de
fonctionnement et
des participations
dans l'attente du
vote du budget
primitif 2021**

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 décembre 2020 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN –
Mme CHEVAUCHERIE –M. IGLESIAS – Mme BARBOT – M. MEYRE –
M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme GRENOUILLEAU – Mme BIJOUX –
Mme BONNAL – M. BAGILET – Mme PROUHET – M. BUNEL –
M. SAILHAN – Mme DURLIN – M. MEHERZI – Mme ADENIS – M. JUIF –
Mme FRENEL – M. CALT – Mme ARNOLD – M. SINSOU –
Mme CASTAGNET – M. LEDOUX**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. CAVALIERE à M. BOURIGAULT – M. DROILLARD à M. BUNEL
Mme ALFONSI à Mme COLLIN - Mme SOLA à Mme LACUEY**

Absent :

**Mme SABI
M. ASFOR**

Mme Nathalie LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'afin de permettre aux principaux partenaires ou structures associées de la Ville de fonctionner correctement pendant le premier trimestre 2021 et avant le vote du budget de la Ville, il est proposé de leur verser un acompte sur la subvention ou la participation annuelle 2021.

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver ces versements.

Par ailleurs et dans le but de permettre le bon fonctionnement des services, il est proposé, conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est entendu que les opérations faisant l'objet d'autorisations de programmes disposent de crédits de paiement 2021 régulièrement votés.

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et L2311-7 ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 24 novembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement des subventions suivantes :

Centre communal d'action sociale	800 000 €
Club municipal de Floirac	150 000 €
Centre social	100 000 €
Grand projet de Ville (GIPGPV)	14 000 €
Total	1 064 000 €

AUTORISE, dans l'attente du vote du budget primitif pour 2021 l'ouverture en section d'investissement des crédits suivants :

Opérations chapitrées - nature	Total Budget (y compris DM)	Crédits ouverts dans l'attente du vote du BP 2021
1502 - PETITS AMENAGEMENTS		
2128 - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEM	66 551,20	16 637,800
1603 - DRAVEMONT REHABILITATION		
2031 - FRAIS D'ETUDES	114 255,00	28 563,750
1601 - CASTEL		
2031 - FRAIS D'ETUDES	71 127,21	17 781,803
Hors opération - nature	Total Budget (y compris DM)	Crédits ouverts dans l'attente du vote du BP 2021
2031 - FRAIS D'ETUDES	300 426,84	75 106,710
2046 – ATTRIBUTION DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	601 887,00	150 471,750

20421 – SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	600,00	150,000
20422 – SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES AUTRES PERSONNES DE DROITS PRIVE	5 250,00	1 312,500
2113 - TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	90 000,00	22 500,000
2128 - AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEM	405 338,30	101 334,575
21311 - HOTEL DE VILLE	51 946,61	12 986,653
21312 – BATIMENTS SCOLAIRES	42 226,00	10 556,500
21316- EQUIPEMENT DE CIMETIERE	19 225,62	4 806,405
21318 - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	755 514,18	188 878,545
2135 - INSTALLATIONS GENERALES, AGENC	121 912,24	30 478,060
2151 - RESEAU DE VOIRIE	30 000,00	7 500,000
2152 - INSTALLATIONS DE VOIRIE	141 022,35	35 255,588
21538 - AUTRES RESEAUX	196 977,94	49 244,485
21568 - AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE	24 764,64	6 191,160
2158 - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT	42 171,75	10 542,938
2182 - MATERIEL DE TRANSPORT	20 000,00	5 000,000
2183 - MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	6 963,91	1 740,978
2184 - MOBILIER	111 558,31	27 889,578
2188 - AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOREL	434 427,27	108 606,818
Total	3 402 212,96	850 553,24

AUTORISE M. le Maire à faire procéder aux engagements, liquidations et mandatements des dépenses correspondantes en fonction des nécessités rencontrées en début d'exercice

DIT que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2021 en section de fonctionnement aux comptes 6554, 6574 et 657362 et en section d'investissement aux comptes récapitulés dans le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 9 décembre 2020

Nombre de votants : 31
Suffrages exprimés : 30
 Pour : 30
 Contre
Abstention : 1 (M. LEDOUX)



Le Maire,